

AVIS A LA POPULATION

Informations concernant les mesures relatives au Coronavirus

Suite aux décisions prises par le Gouvernement Fédéral, à partir de ce vendredi 13 mars à minuit, toutes manifestations publiques ou privées, quelles qu'elles soient, tant sur la voie publique qu'au sein même de bâtiments publics ou privés est strictement interdite, actuellement, jusqu'au 3 avril 2020 inclus

Les cafés, restaurants, débits de boissons et discothèques établis sur le territoire communal seront fermés jusqu'à cette date.

Pour les autres magasins, ces derniers resteront ouverts, mais seront fermés le week-end. Les magasins d'alimentation et les pharmacies resteront ouverts normalement, et ce week-end compris

Conformément aux décisions prises par les instances fédérales, une garderie sera organisée par les instituteurs et institutrices dans les écoles communales et ceci de 8 h 30 à 16 h, uniquement pour les enfants du personnel médical, des corps de sécurités et ceux dont il n'est pas possible d'assurer une garde autre que par les grands parents.

Nous appelons au civisme de chacun afin de ne pas profiter de la situation. Les cours dans les écoles sont suspendus.

Les activités de culte sont suspendues, à l'exception des funérailles.

Le Centre Sportif de Florenville asbl et la Bibliothèque publique seront fermés jusqu'au 3 avril inclus.

Au niveau du CPAS, les rendez-vous et les visites à domicile du service social sont annulés et remplacés par des entretiens téléphoniques ou des échanges de mails.

Toutefois une prise en charge du service social, pour les cas les plus urgents, est toujours possible sur place mais reste exceptionnelle.

Le service d'aide-ménagères est réduit à son minimum en fonction des besoins. La crèche reste ouverte.

Par contre, les visites sont interdites dans nos maisons de repos pour protéger au mieux nos résidents.

Pour les services proposés par l'administration communale, les bureaux ne seront accessibles que sur rendez-vous :

Ces rendez-vous peuvent être pris directement auprès des différents services par téléphone ou par mail :

- Population : 061/32 51 74 - 061/32 51 72, popul@florenville.be
- Etat civil : 061/32 51 52 popul@florenville.be
- Travaux : 061/32 51 59, travaux@florenville.be
- Urbanisme : 061/32 51 68, xavier.wibrin@florenville.be
- Finances : 061/32 51 73, finances@florenville.be
- Recettes : 061/32 51 56, recettes@florenville.be
- Secrétariat-enseignement : 061/32 51 81 - 061/32 51 54, secretariat@florenville.be
- SIPP : 061/ 32 51 75, sipp@florenville.be
- Communication : 061/32 51 56 - 061/ 32 51 64, communication@florenville.be
- Accueil : 061/32 51 50, info@florenville.be

Nous vous remercions pour votre compréhension et signalons d'ores et déjà que ces mesures peuvent évoluer en fonction des directives communiquées du fédéral.

Fait à Florenville, le 17 mars 2020

GIGOT Jacques,

Bourgmestre